

Intitulé projet :***Construction ou aménagement d'un atelier rural***

Description du projet

Le projet vise à construire un bâtiment (avec éventuellement acquisition préalable d'un terrain) ou en aménager un existant pour y développer un atelier rural.

L'atelier rural a pour fonction de soutenir de jeunes entreprises lors de leur lancement, période critique, en leur évitant des investissements lourds de départ pour l'achat d'un bâtiment. Une ou plusieurs entreprises peuvent être accueillies, en fonction de la taille de l'atelier et de celle des entreprises. Suite au développement de l'entreprise, une possibilité lui est donnée de racheter le bâtiment.

La localisation est actuellement non déterminée mais pourra être évaluée dans le cadre du schéma de développement communal.

Justification du projet

Le territoire communal offre de nombreux emplois avec la présence de petites structures mais également d'entreprises plus importantes. Il y a lieu de favoriser l'implantation et le développement des TPE-PME sur le territoire communal, afin de développer l'emploi, facteur d'attractivité territoriale.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif 10. Dynamiser et soutenir les activités entrepreneuriales, artisanales, commerciales, agricoles et d'économie sociale
---	--

Objectif secondaire

✓	Objectif 1. Gérer de manière cohérente le développement territorial en respectant les particularités de chaque village
---	--